

Le 31 janvier 2018,

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,


J'ai le plaisir de vous adresser 1ère édition de la lettre-télocopie d'information en Ile-de-France pour l'année 2018 ; votre rendez-vous mensuel avec l'actualité pour nos communes.

- **Deux territoires franciliens futurs TIGA ?** 24 territoires dont 2 en Ile-de-France ont été présélectionnés pour être labellisés Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA). L'action Territoires d'innovation de grande ambition est dotée d'une enveloppe globale de 450 millions d'euros sur dix ans. Elle a « *pour objectif final de sélectionner et d'accompagner un nombre limité de territoires d'intérêt national dans les étapes clés d'un projet de transformation destiné à améliorer la qualité de vie des habitants et d'augmenter la durabilité du territoire* ». Cœur d'Essonne Agglomération et l'EPT de Plaine Commune sont les heureux lauréats.

- **Entrées de villes, participez au concours** : Sites & cités remarquables de France et la fédération Patrimoine-environnement ont lancé la 15ème édition du concours national des entrées de ville et de reconquête des franges urbaines. L'objectif est de distinguer les collectivités qui conduisent une ou des opérations exemplaires en matière de reconquête de franges urbaines et d'aménagement des entrées de ville. Ce concours s'adresse aux collectivités de plus de 2000 habitants. Le dossier de candidature doit être présenté et déposé par la collectivité maître d'ouvrage urbain d'ici le 15 mai prochain. Règlement sur www.sites-cites.fr

- **La Cour des Comptes préconise la réorganisation territoriale de notre région** : mi janvier, la Cour des comptes a rendu public un référé prônant une réorganisation en profondeur de la carte territoriale d'Ile-de-France. « *Alors que la région Ile-de-France se singularise par sa grande unité fonctionnelle, son organisation territoriale est très morcelée en différents niveaux de collectivités territoriales et de groupements et la répartition actuelle des compétences ne permet pas de remédier à cette situation* ». La Cour des comptes formule sept recommandations, dont celle de diminuer le nombre de collectivités, en priorité, en petite couronne, d'encourager la création de communes nouvelles ou encore de réexaminer les compétences relatives de la région et des départements. En ce qui concerne la métropole du Grand Paris, la Cour propose de remettre à l'étude l'hypothèse de créer une communauté urbaine qui serait alors dotée des compétences des départements.

- **Indices** : A la date du 30 janvier 2018, le cours de l'indice Euribor 3M est de -0.328, l'indice Euribor 6M est de -0.278 et l'indice Euribor 12M est de -0.191. Le dernier indice BT 01 connu est celui d'octobre 2017, publié au Journal Officiel le 17 janvier 2018. Il est de 107.1. Enfin, l'indice 1022 (ancien 1015) est de 3847,57€ au 01/02/2017.



François PELLETANT
Maire de Linas (91)
Président des Maires Franciliens